

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par L'ENSEIGNEMENT

- Allouer une allocation communale de rentrée scolaire pour chaque enfant de l'enseignement fondamental ;
- Organiser la gratuité scolaire d'un repas chaud quotidien dans les écoles et soutenir les écoles pour que plus jamais elles ne recourent au « droit de chaise » pour le repas de midi dans le réfectoire ;
- Soutenir les écoles pour que la participation aux frais pour les garderies scolaires, pour les activités culturelles et sportives soit extrêmement modique voire gratuite ;
- Inviter le CPAS a toujours soutenir un jeune qui veut faire des études, en prenant les décisions les plus favorables pour le jeune et le budget familial ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelle seront vos options en vue des élections ?**

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par LE LOGEMENT

- Soutenir concrètement tous les dispositifs d'accès à un logement public/social : les Agences Immobilières sociales, les Associations de promotion du logement, la création et rénovation de logement par la Société de logement de service public, la médiation propriétaire/locataire lors de litiges, le Housing first, ... ;
- Soutenir les initiatives constructives partant des citoyens et/ou d'associations : habitat léger, habitat permanent, auto-rénovation, occupation/réquisition de bâtiments privés ;
- Créer une dynamique avec tous les acteurs concernés pour prévenir le sans-abrisme, prendre toutes les initiatives possibles pour que les personnes restent le moins longtemps possible dans la rue, pour garantir un relogement lorsqu'il y a expulsion ;
- Inviter le CPAS à reconnaître le statut d'isolé dans des situations de cohabitation chaque fois que d'évidence c'est le cas ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**



LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : dans le cadre du CPAS

Mettre le CPAS au centre du programme électoral et s'engager à expliquer aux futurs élus communaux et aux citoyens le sens et l'importance d'investir financièrement dans cette institution pour qu'elle ne soit pas réduite à gérer la

pauvreté et l'appauvrissement mais qu'elle permette la sortie de la pauvreté ;

- S'engager à prendre des initiatives qui ont pour but d'en déstigmatiser l'usage en expliquant le droit à la Sécurité sociale et le droit aux aides sociales ;
- Inviter les candidat.e.s aux élections communales à annoncer leur souhait de s'investir dans un mandat au sein du CPAS et pour quoi faire ;
- Se refuser comme pouvoir public à recourir au Service communautaire (travail gratuit pour les allocataires sociaux) et aux emplois en Art60 « en tournante », mais développer et soutenir la mise à l'emploi durable tant au sein des services publics locaux et provinciaux que dans l'associatif et le privé ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par LA MOBILITE

- Prendre des initiatives diverses pour permettre la mobilité à très bas prix sur le territoire de la commune et dans le cadre de solidarités supra-communales : plateformes locales, collaborations innovantes avec les TEC, voitures « sociales » partagées, soutien aux acteurs locaux qui prennent des initiatives dans ce domaine, taxi social, ... ;
- Envisager d'accorder une bourse pour le passage du permis de conduire pratique pour les jeunes, les familles monoparentales, les personnes fragilisées, les personnes qui vont vers un premier emploi qui nécessite une voiture, ... ;
- S'engager à interpeller activement les autres niveaux de pouvoir et acteurs en charge de la SNCB et du TEC pour organiser les conditions d'une mobilité collective possible dans de bonnes conditions dans toutes les régions de la Wallonie ;
- S'engager à défendre la gratuité du transport public pour les étudiant.e.s ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**



LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par la **RÉDUCTION DES INÉGALITÉS COMME PRIORITÉ.**

Prendre l'engagement de réfléchir chaque politique publique communale et provinciale sous l'angle de la réduction des inégalités : est-ce que la mesure prise touchera toutes les catégories de population en fonction du revenu, de l'origine culturelle, de la situation familiale (monoparentalité, isolé.e, famille nombreuse, personne âgée, personne assumant une déficience, ...)?

- Est-ce que l'équité dans l'organisation de la mesure garantira la réduction des inégalités ? Se créer des outils d'analyse et des outils d'évaluation, et/ou se faire aider par des services ad-hoc, qui permettront d'intégrer l'équité pour l'égalité en droit, de plus en plus naturellement dans le fonctionnement communal et provincial ;
- S'impliquer dans - et influencer les - intercommunales et autres organismes parapublics dans ce sens : en particulier pour l'accès à l'eau, à l'énergie, au logement, à la mobilité, à la santé, à l'enseignement ;
- Intégrer la non-discrimination, et surtout valoriser et soutenir la multiculturalité pour la considérer comme un atout, une valeur, un investissement positif pour le développement local ;
- Prendre des initiatives pour lutter contre toutes les formes de discrimination dans l'accès à n'importe quel droit ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par la **CULTURE**

- Soutenir de façon particulière les acteurs engagés dans un travail d'éducation permanente/éducation populaire, et les acteurs socioculturels qui créent les conditions pour provoquer l'émergence de la création culturelle par les populations, et les acteurs qui démontrent que la multiculturalité est un atout ;
- Inviter les acteurs culturels à organiser leur mission en fonction de la réduction des inégalités, en fonction de l'ouverture à la diversité des populations de façon permanente ;
- Inciter le CPAS à intervenir systématiquement pour que les enfants et les jeunes aient accès à la culture et aux activités socioculturelles en levant tous les obstacles matériels qui entravent cela (argent, matériel, mobilité) ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**

LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par la **FISCALITÉ**

- Organiser l'équité fiscale au niveau communal et provincial : une progressivité ou une dégressivité en fonction des revenus ;
- Organiser l'information, la simplification et/ou l'automatisation de ces droits pour qu'ils bénéficient à tous les ménages qui peuvent/devraient y accéder ;
- Organiser l'accès à des primes et aides sans préfinancement pour le bénéficiaire et avec un accompagnement humain ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**



LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS POUR éradiquer la pauvreté A L'AGENDA des Communes et des Provinces : par la **PARTICIPATION**

- S'engager à communiquer avec la population à travers des documents simples, clairs, disponibles en des endroits divers et à travers des acteurs qui sont en contact direct avec les populations ;
- S'engager à organiser la rencontre et l'écoute des populations concernées par un problème que la commune et la province veut résoudre, sans s'arrêter uniquement à l'avis des professionnels et experts ou à une impression ;
- S'engager à travailler avec des acteurs de terrain pour consulter les populations « oubliées » lors des processus participatifs, et singulièrement les populations confrontées à l'appauvrissement, la pauvreté, l'exclusion ;
- ... **A vous : quelles sont vos idées, quelles seront vos options en vue des élections ?**